

NOM :	<input type="text"/>	Date de naissance :	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>	Titularisé-e le :	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>	Tél :	<input type="text"/>
		Mail :	<input type="text"/>

SITUATION ADMINISTRATIVE :

SITUATION PARTICULIERE :

ECOLE ou ETABLISSEMENT d'affectation ou de rattachement :

RAISON DE LA DEMANDE :

Pour convenance personnelle Mesure de carte scolaire

Priorité de mutation au titre du handicap


Autre :

VOEUX :

1	<input type="text"/>	16	<input type="text"/>
2	<input type="text"/>	17	<input type="text"/>
3	<input type="text"/>	18	<input type="text"/>
4	<input type="text"/>	19	<input type="text"/>
5	<input type="text"/>	20	<input type="text"/>
6	<input type="text"/>	21	<input type="text"/>
7	<input type="text"/>	22	<input type="text"/>
8	<input type="text"/>	23	<input type="text"/>
9	<input type="text"/>	24	<input type="text"/>
10	<input type="text"/>	25	<input type="text"/>
11	<input type="text"/>	26	<input type="text"/>
12	<input type="text"/>	27	<input type="text"/>
13	<input type="text"/>	28	<input type="text"/>
14	<input type="text"/>	29	<input type="text"/>
15	<input type="text"/>	30	<input type="text"/>

31	<input type="text"/>	36	<input type="text"/>
32	<input type="text"/>	37	<input type="text"/>
33	<input type="text"/>	38	<input type="text"/>
34	<input type="text"/>	39	<input type="text"/>
35	<input type="text"/>	40	<input type="text"/>

Fiche de calcul de barème

Majoration automatique	
Ancienneté générale de service (AGS) au 31/12/2020 (cf iprof -> votre dossier -> ancienneté) 2 pts par an (prorata des mois et jours).	<input type="text"/>
Mesure carte scolaire 36 pts sur tous les postes équivalents du département + 18 pts si enseignant.e n'a pas obtenu d'affectation définitive en 2019-2020. Priorité absolue sur poste d'adjoint si poste vacant dans la même école. En cas de fusion, priorisation des vœux sur l'école si placé en vœu 1.	<input type="text"/>
Ancienneté dans le poste 1 pt par an (max : 6 pts) + 10 pts sur sur le total des points année = maximum 16 pts.	<input type="text"/>
REP/ REP + : 5 pts pour enseignant.es qui ont exercé pendant 5 ans <u>continus</u> (au 1/09/2019), y compris BDR et RASED Sur le vœu 1 uniquement.	<input type="text"/>
Postes avec difficultés de recrutement : (EREA, EGPA, IMP, IME, ULIS, ITEP, hopitaux de jour, postes ASH, classes unique) 10 pts après 3 années <u>consécutives</u> + 50 pts si poste demandé en vœu 1.	<input type="text"/>
Caractère répété de la demande : 5 pts après la 2 ^{ème} demande consécutive du même poste en vœu 1. Nouvelle mesure : seront prises en compte demandes faites en 2018 et 2019.	<input type="text"/>
Enfant : * 1pt/enfant (moins de 18 ans) ; 2pts pour 2 enfants et plus. Au 1/09/2020.	<input type="text"/>
Avec justificatifs à envoyer à l'administration avant le 20 mai 2020 (mvt1D52@ac-reims.fr)	
Rapprochement de conjoints : 5 pts au-delà de 70 kms entre les deux résidences professionnelles des conjoints et à partir de 3 ans de séparation sur tous vœux situés dans la commune de résidence du conjoint. (Fournir attestation employeur)	<input type="text"/>
Parent isolé : 5pts aux personnels exerçant seuls autorité parentale. Sur le vœu 1, qui doit améliorer les conditions de vie de l'enfant (garde, famille, etc...).	<input type="text"/>
Autorité parentale conjointe : * 5pts pour se rapprocher du parent avec qui est exercé l'autorité parentale. (copie du dernier jugement du JAF)	<input type="text"/>
Fonctionnaires en situation du handicap : 300 pts si personnel ou son conjoint RQTH ou enfant malade/ handicapé.	<input type="text"/>
<i>Hors-barème : réintégration après CLD : priorisation pour retour sur le poste occupé antérieurement ou un poste de même nature dans la même zone géographique.</i>	
 Envoyer	Total <input type="text"/>